

## Prime segur et temps partiel suite a une maladie professionnelle

Par MAHAR, le 31/01/2023 à 15:48

Bonjour,

Je suis en temps partiel thérapeutique dans le xadre d'une maladie professionnelle. La prime segur perçue l'est elle au prorata de mon temps de présence? Ou complètement car je suis en maladie professionnelle?

Poouvez-vousme dire ou trouver les renseignements s'il vous plait.

Par **P.M.**, le **31/01/2023** à **16:05** 

Bonjour,

Normalement, un arrêt pour maladie professionnelle compte dans le temps de travail effectif...